



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 mars 2013 — N° 32

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant la Journée québécoise des allergies alimentaires.

M. Marcoux (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de Mme Corinne Lesage.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la trisomie 21.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant la Journée des cuisines collectives.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire du Télé-Bingo Rotary.

21 mars 2013

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire du Tournoi midget d'Amos.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant Le RAPLIQ, regroupement des activistes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap.

Mme St-Laurent (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roch Huot, directeur général du Bingo des Chutes.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant l'encan sportif et culturel du Patro Roc-Amadour.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la poésie.

À 9 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 32 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 32.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2012-2013 intitulé « Vérification de l'information financière et autres travaux connexes – Hiver 2013 ». Ce rapport est accompagné d'un document intitulé « Présentation en diaporama du contenu du rapport ».

(Dépôt n° 479-20130321)

Dépôts de pétitions

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 714 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rosemont, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 480-20130321)

21 mars 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 612 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, concernant le revenu minimum garanti au Québec.
(Dépôt n° 481-20130321)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Richer (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 843 citoyens et citoyennes de la région des Laurentides et de la circonscription d'Argenteuil, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.
(Dépôt n° 482-20130321)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) dépose :

Extrait du *Journal des débats*, en date du 14 mars 2013, concernant la mise en place d'un nouveau régime de redevances minières.
(Dépôt n° 483-20130321)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53, M. Gaudreault, ministre des Transports, dépose :

Copie d'une photo provenant du site Internet du ministère des Transports.
(Dépôt n° 484-20130321)

21 mars 2013

Motions sans préavis

Mme Trudel (Charlesbourg), conjointement avec Mme Charlebois (Soulanges), présente une motion concernant le toit du stade olympique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gendron, vice-premier ministre, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le pape François pour son élection;

QUE l'Assemblée souligne le fait que le pape François soit le premier pape des Amériques.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale invite le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à agir avec diligence et totale transparence pour faire la lumière sur les impacts socio-sanitaires et environnementaux de l'ensemble des activités du Port de Québec sur son milieu, qui dépasse le quartier Limoilou;

QUE l'Assemblée nationale invite les autorités du Port de Québec à soumettre son projet d'augmentation de 50 % de sa capacité de transit au cadre québécois d'évaluation des impacts environnementaux.

21 mars 2013

À 11 h 27, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 41.

Du consentement de l'Assemblée, le débat sur la motion de M. Khadir (Mercier) est reporté à la séance du mardi 26 mars 2013, à la rubrique des motions sans préavis.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, conjointement avec M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) et M. Le Bouyonnec (La Prairie), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux organisations lauréates des Grands Prix québécois de la qualité 2012.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 7 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives;

21 mars 2013

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n°10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote hors circonscription dans les locaux des établissements d'enseignement postsecondaire.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

M. Ouimet, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de poursuivre la rédaction du rapport de la commission à la suite des consultations particulières tenues les 29 et 30 janvier 2013, concernant les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie;

21 mars 2013

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'une pétition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 13 heures, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Drolet (Jean-Lesage) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les fortes concentrations de nickel présentes dans l'air du secteur de Limoilou. Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, remplace le ministre de la Santé et des Services sociaux pour ce débat;

21 mars 2013

- le deuxième, sur une question adressée par M. Arcand (Mont-Royal) à M. Lisée, ministre responsable de la région de Montréal, concernant les délais de vérification de l’Autorité des marchés financiers par rapport aux contrats à la Ville de Montréal. M. Bédard, ministre responsable de l’Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, remplace le ministre responsable de la région de Montréal pour ce débat.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 308 du Règlement, le débat de fin de séance prévu entre M. D’Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) et Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, concernant l’incertitude entourant l’industrie minière est reporté au mardi 26 mars 2013.

À 13 h 28, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu’à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L’Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l’Économie, proposant que le principe du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Charlebois (Soulanges).

21 mars 2013

À 18 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 mars 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON